

chauffage	Mougraud		13. 226. 53	13. 326. 53
		45.025,89	25.035,38	44.935,31
Montant total des travaux engagés :				144.996,58

Pour certaines entreprises le montant des travaux supplémentaires dépasse le 1/10 du marché et il est nécessaire d'établir un avenant.

lot N° 1.	Maçonnerie. Avenant N° 2 Cavier	5.066,20
lot N° 2.	Charpente-Meunerie	Rivoux 7.755,72
lot N° 3.	Serrurerie	Ciseau et Videau 2.984,20
lot N° 4.	Plâtrerie	Fest 4.491,60
lot N° 5.	Plomberie-Sanitaire	Bannier 3.724,32
lot N° 6.	Électricité	Barrière 3.069,00
lot N° 7.	Peinture électricité	Paulin 2.804,76

Travaux de chauffage au marché de gré à gré est passé avec l'entreprise Mougraud. Très peu un montant de 13.226,53.

Le Conseil Municipal

Vu la délibération du 2 Septembre 1962, décrétant la finition de l'aménagement du 2^{ème} étage des bâtiments annexes et la réalisation d'une installation de chauffage central dans l'immeuble.

Considérant que certains travaux supplémentaires nécessitent la signature d'un avenant au marché initial

Vu l'avis favorable de la Commission des travaux en date du 29 novembre 1962

Vu l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 7 décembre 1962.

Décide

d'autoriser M. le Maire à signer les avenants à marché ci-dessous énumérés :

lot N° 1.	Maçonnerie Entreprise Cavier avenant N° 2	5.066,20
lot N° 2.	Charpente-Meunerie	Rivoux 7.755,72
lot N° 3.	Serrurerie	Ciseau et Videau 2.984,20
lot N° 4.	Plâtrerie	Fest 4.491,60
lot N° 5.	Plomberie-Sanitaire	Bannier 3.724,32
lot N° 6.	Électricité	Barrière 3.069,00